



**NATHALIE DUBOIS,**  
Echevine de l'Instruction publique  
et de la petite Enfance

Les chiffres de la population scolaire ...  
pages 12-13



Ans renouvelle son parc  
d'éclairage public

p. 10

l'Arche a 10 ans

p. 16

Energie/Infos actuelles

p. 17



# En ce début novembre, nous honorons la mémoire de nos proches décédés

*Allons-nous recueillir dans un écrin de verdure...*

*Un lieu de repos qui réconcilie l'homme et la nature, un espace paisible qui permet à la faune et la flore de reprendre leur place, un endroit où l'on apprécie se poser pour retrouver un peu de sérénité...*



Les aménagements végétalisés entrepris par notre ville depuis 2 ans rendent peu à peu à nos cimetières communaux ces allures de parcs qu'ils avaient au XIX<sup>e</sup> siècle. Ils se peuplent de jolis papillons, d'insectes pollinisateurs et d'oiseaux chanteurs qui les rendent plus accueillants, osons le dire, plus vivants.

## Aidons la nature ...

Aux côtés des services qui les entretiennent quotidiennement, nous pouvons tous contribuer à faire de ces lieux de repos, des sites de préservation de la biodiversité :

- ! Déposons nos fleurs et potées sur les sépultures et non devant celles-ci
- ! Bannissons les produits phytosanitaires
- ! Trions nos déchets et déposons les dans les conteneurs prévus à cet effet

A noter que l'entretien des sépultures sera autorisé dans les cimetières ansois jusqu'au vendredi 28 octobre 2022.

## Gardons le contact par l'affichage ...

Un lieu de repos est comme un village qu'il faut gérer. C'est par le biais des affichages, sur les sépultures et à l'entrée des cimetières que nous vous informons des délais, rappelons certaines règles

ou cherchons à entrer en contact avec vous ... N'hésitez pas à contacter le service de l'état civil en cas de question. Les employées sont à votre disposition au 04 247 72 89.

## Concrètement ...

Les cimetières ansois seront ouverts du 29 octobre au 2 novembre inclus de 8h30 à 18 heures. Durant cette période, ils ne seront pas accessibles aux véhicules pour des impératifs de sécurité.

Des gardiens de la paix seront présents sur les sites d'Ans-Egalité, Ans-Bolsée, Alleur et Loncin-Charlet où des chariots seront mis à la disposition des citoyens contre dépôt de leur carte d'identité. Présence d'un fleuriste à Ans-Bolsée et Alleur du samedi 29 octobre au 2 novembre.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service de l'état civil au 04 247 72 79 ou [etatcivil\\_@ans-ville.be](mailto:etatcivil_@ans-ville.be)



*Solidarité avec la population ukrainienne*





# Sommaire :

|  |         |
|--|---------|
| En ce début novembre, nous honorons la mémoire de nos proches.....       | p 2     |
| Sommaire.....  | p 3     |
| Mobilité douce, le sourire est dans la ville.....                        | p 4     |
| Mérites sportifs.....  | p 5     |
| Code de la route : Nouveautés.....                                       | p 6     |
| Ils se sont dit « oui ».....   | p 7-8-9 |
| Noces d'or et de diamant.....  | p 9     |
| Ans renouvelle son parc d'éclairage public- Déchets, le coût vérité..... | p 10    |
| Plan d'actions « Zéro déchets pour 2023 ».....                           | p 11    |
| Les chiffres de la population scolaire.....                              | p 12-13 |
| Le Street art envahit Waroux.....  | p 14    |
| Primes pour l'installation de matériel domotique.....                    | p 15    |
| L'Arche a 10 ans.....  | p 16    |
| Energie/Infos actuelles.....   | p 17    |
| L'Associatif.....  | p 18    |
| Agenda.....  | p 19-20 |
| Halloween à Alleur le 29 octobre.....                                    | p 21    |
| Braderie d'Halloween à Ans les 14-15-16 octobre.....                     | p 22    |
| Vaccination.....   | p 23    |
| Exposition Street Art - De Toxic à Banksy.....                           | p 24    |

Site de la commune d'Ans : [www.ans-commune.be](http://www.ans-commune.be)



EDITEUR RESPONSABLE : F. J. SANTOS REY | ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANS | ESPLANADE DE L'HOTEL COMMUNAL 1 - 4430 ANS | TEL. 04 247 72 11  
CONCEPTION - REALISATION : UNIMEDIA EDITIONS SA | RUE JOBA 9 - 4053 EMBOURG | TEL. 04 224 74 84 | INFO@UNI-MEDIABE



*Solidarité avec la population ukrainienne*







# Grégory Philippin, Bourgmestre

## Mobilité douce, le sourire est dans la ville...

*Mobilité douce, mobilité durable un outil vecteur de lien social!*



Il est plusieurs façons d'améliorer la qualité de vie des habitants et de renforcer le lien social. Multiplier les occasions de se rencontrer et de dialoguer participe de cette démarche et il faut bien reconnaître que la voiture est trop souvent un frein au vivre ensemble.

En effet trop souvent on se transforme dès que l'on est derrière un volant. D'habitude calme et charmante, une personne devient soudainement un être agressif aux gestes déplacés.

En fait, la situation de la voiture est paradoxale : on se retrouve dans un espace privé, un chez soi... au milieu des autres. Au lieu d'essayer de cohabiter, on va vivre les déplacements des autres voitures comme une intrusion, et on hésitera d'autant moins à insulter que l'on se sent protégé, dans un cocon.

Favoriser la **mobilité douce** et tendre vers la mobilité durable permet donc de « détendre » l'atmosphère et **favorise le dialogue, l'empathie et le partage entre les usagers de l'espace public.**

C'est une des raisons pour lesquelles, outre celle de son impact environnemental, la Ville d'Ans s'investit dans la promotion de la mobilité douce et cherche à favoriser ainsi le dialogue permanent entre ses habitants.

Cette démarche compte de nombreux volets comme l'aménagement de l'espace urbain, la promotion des modes de déplacements doux, le développement

d'un plan d'entreprise, la formation des enfants, les animations destinées à la population....

### Quelques exemples :

**Chaque année en septembre**, dans le cadre de la semaine de la mobilité, a lieu à **ANS l'opération « Un jour au boulot à vélo »** (20<sup>e</sup> édition en 2022). Les membres du Collège, du personnel communal, de la Maison de l'Emploi et du C.P.A.S. de la commune d'Ans se retrouvent ainsi, de **11 h 45 à 14 h**, pour un parcours de **15 KM** au départ du Hall des Sports de Loncin. A l'arrivée au Tennis Club d'Ans, un pique-nique et un verre de l'amitié sont offerts aux participants.

Chaque année en septembre a lieu la **journée sans voiture à Ans**. (15<sup>e</sup> édition le dimanche 18 septembre 2022).

La manifestation se déroule notamment le long de la RN 3 (rue de l'Yser, chaussée du Roi Albert mais aussi dans la rue de la Station. De 10h à 18h, parade de chevaux andalous, promenades à dos d'ânes et en calèche, clown, grimage, château gonflable, pêche aux canards, jogging Nicolas Gélon, promenades cyclistes et pédestres encadrées, brocante, podium musical libre accès au musée du véhicule de secours miniature (dans la Cense Monfort), stands associatifs, artistes de rue... se succèdent pour le plaisir des petits et des grands. La circulation est interdite aux voitures. La rue est rendue aux habitants.

### Toute l'année :

- La commune d'Ans verse une **indemnité** à ses agents qui font le trajet domicile lieu de travail en vélo ;
- Mise à disposition de vélos électriques**, 24h/24h, pour les membres du personnel qui en font la demande pour leur usage quotidien. Les agents bénéficiaires doivent, à l'issue de leur expérience, remplir un questionnaire d'information à l'attention du Collège où il sera fait part de leur expérience. Actuellement 15 agents utilisent ces vélos au quotidien ;
- Aménagements urbains** (N3, places diverses...) où le tout à l'auto est banni (répartition équilibrée de l'espace où le piéton n'est plus négligé, traversée sécurisée sur la N3, Aménagement du **Ravel, interdiction de circulation des voitures dans les chemins de remembrements**...);



## Solidarité avec la population ukrainienne



**Brevet cycliste** : organisé en partenariat avec Pro velo et la région depuis 2006, ce programme offre aux jeunes ansois la perspective de devenir acteurs de leur mobilité. Encadrés par leurs enseignants et/ou les formateurs de Pro Velo, les élèves de 5<sup>e</sup> (et 6<sup>e</sup>) primaire apprennent, dans leur environnement immédiat, les bases de la conduite à vélo en sécurité et en autonomie. La

formation des enseignants, des gardiens de la paix et des agents de citoyenneté à l'encadrement des enfants dans ce contexte est assurée.

Et enfin le sourire dans la ville. Une bouille sympa dans une voiture full électrique.

**L'Admi mobile** se rend chez l'habitant pour rendre service. Elle n'est pas invasive sans pour autant être discrète. Guillerette

et respectueuse, elle se rend chez ceux qui ne savent pas se déplacer et :

- ▮ leur délivre cartes d'identités, certificats de vie...
- ▮ leur fournit une aide à la constitution de dossiers administratifs (allocations de handicap, pensions de retraite, déclarations fiscales...)
- ▮ leur livre des livres empruntés (1x par mois)...

## L'Édition 2022 des mérites sportifs s'est déroulée le 21 septembre au Centre culturel d'Ans.



Entre la ville d'Ans et le Sport, c'est bien évidemment une très longue histoire d'amour. Les infrastructures locales ainsi que les multiples activités ou événements en témoignent au quotidien, pour le plus grand plaisir des Ansois et des Ansoises

Ce 21 septembre, Grégory Philippin, le Bourgmestre d'Ans et l'Echevin des Sports, Philippe Saive, ont mis à l'honneur les Sportives et Sportifs ansois devant un public ravi de se retrouver après 2 années de covid.

Pour cette édition 2022, 26 clubs ou sportifs furent nominé nominés et répartis en 11 catégories :

Les lauréats désignés par le comité d'attribution sont les suivants :

- **Collectif Espoirs Féminins** : RBC Alleur U13
- **Collectif Espoirs Masculins** : RBC Alleur U14
- **Prix du Jury** : Youssef Boujamoui (Hommage)
- **Collectif Féminin** : RBC Alleur P2
- **Collectif Masculin** : RBC Alleur P1 et P2
- **Espoir Féminin** : Tamara Nicosia
- **Espoir Masculin** : Yazid Alaoui Yazidi
- **Prix de l'Éthique** : Athanasios Sensei Kokkinis
- **Prix du Bénévolat** : Pierre Vanhaelen
- **Individuel Féminin** : Nafissatou Tiam
- **Individuel Masculin** : Arbnor Bajra

La soirée s'est terminée par un spectacle de l'humoriste imitateur Antoine Donneaux. A l'année prochaine !



**Grégory Philippin**, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

*Solidarité avec la population ukrainienne*







# Grégory Philippin,

Bourgmestre, Président de la Zone de Police  
Ans-Saint-Nicolas

## Nouveautés 2022 du code de la route. Quelques changements importants



Le code de la route évolue sans cesse et s'adapte à l'évolution de notre société. Vous découvrirez ci-dessous quelques nouvelles dispositions adoptées en 2022. Si, parmi celles-ci, certaines sont destinées à organiser le partage de l'espace public, d'autres visent à augmenter la sécurité et réduire les accidents et par conséquent le nombre de victimes. On ne peut que s'en féliciter.

### 1. Toute utilisation par un conducteur d'un appareil électronique sans qu'il ne soit fixé dans un support est interdite.

« Sauf lorsque son véhicule est à l'arrêt ou en stationnement, le conducteur ne peut utiliser, tenir en main ni manipuler aucun appareil électronique mobile doté d'un écran, à moins qu'il ne soit fixé au véhicule dans un support destiné à cette fin ».

Cela signifie notamment qu'utiliser un PC portable déposé sur le siège passager, téléphoner avec le GSM sur les genoux, téléphoner avec le haut-parleur en tenant le GSM en main, téléphoner avec le GSM entre l'oreille et l'épaule, consulter son smartphone posé sur le tableau de bord, consulter une tablette posée entre les deux sièges, constitue une infraction du 3<sup>e</sup> degré (174 euros).

### 2. Les « chaussées à voie centrale » font maintenant partie du code de la route.

Il s'agit en fait d'une chaussée à circulation centrale composée d'une voie destinée au trafic motorisé, encadrée par deux bandes latérales dédiées aux modes doux. La largeur de la voie centrale ne permet pas le croisement de deux véhicules. Ceux-ci sont autorisés à emprunter les bandes latérales lors des croisements, sans pour autant mettre en danger les piétons et les cyclistes qui s'y trouvent.

La « bande latérale » n'est pas une piste cyclable; mais ne fait pas non plus partie

de la chaussée. Les cyclistes doivent l'emprunter.

### 3. Les speed pedelecs (vélos électriques rapide dont l'assistance au pédalage continue de fonctionner au-delà de 25 km/h. En pédalant simultanément, l'utilisateur peut même atteindre 45 km/h) sont désormais autorisés à utiliser les signaux B22 et B23 pour franchir un feu au rouge



### 4. Désormais, les speed pedelecs sont également autorisés à rouler sur les pistes cyclables délimitées par un signal D9.

Si la limitation de vitesse est égale ou inférieure à 50 km/h, c'est un droit, pas une obligation. En cas de limitation plus élevée, c'est obligatoire.



### 5. Un nouveau panneau de stationnement est introduit : il s'agit du E9j

Il permet une alternance de différents types de véhicules sur une même place de parking selon la période. Exemple : vélos de 7 h 30 à 18 h ; voitures de 18 h à 7 h 30.



### 6. Les clignotants orange sont désormais autorisés pour les vélos.

Ils étaient auparavant interdits par le code de la route. Néanmoins, le cycliste doit quand même indiquer son intention de changer de direction à l'aide d'un geste du bras.

### 7. Trotinettes électriques

Aucun passager

Il est interdit de transporter des personnes sur un engin de déplacement motorisé (trotinette électrique par exemple), sauf sur un engin de déplacement motorisé construit pour le transport de personnes et à condition de ne pas transporter plus de passagers qu'il n'y a de places assises.

Interdiction de circuler sur le trottoir

Les utilisateurs d'une trotinette électrique sont désormais assimilés à des cyclistes, quelle que soit la vitesse à laquelle ils utilisent l'appareil. Jusqu'à présent, les utilisateurs étaient considérés comme des piétons lorsqu'ils roulaient au pas. Désormais, à moins que l'utilisateur ne tienne la trotinette par la main et qu'il ne roule pas dessus, il ne peut emprunter le trottoir.

### 8. Stationnement voiture électrique – Branchement obligatoire à la borne électrique

Les voitures électriques installées sur une place de stationnement avec borne de recharge doivent impérativement être branchées à la borne

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



# « Ils se sont dit oui »



Le 30 juillet  
Les époux **MARCHESE-MORESCHI**



Le 30 juillet  
Les époux **MASSILLON-BAERS**



Le 30 juillet  
Les époux **PAULUS-FIEVEZ**



Le 6 août  
Les époux **BRANGER-THEVISSSEN**



Le 6 août  
Les époux **HENRY-SZOTEC**



Le 6 août  
Les époux **STREGNAERTS-HOUTAIN**

*Solidarité avec la population ukrainienne*





# « Ils se sont dit oui »



Le 13 août  
Les époux **MATHUREL-JOASSART**



Le 20 août  
Les époux **ARFAOUI-CESTARO**



Le 20 août  
Les époux **TACK-LAFFERIERE**



Le 20 août  
Les époux **VANNEBENNE-MAGALON**



Le 27 août  
Les époux **CREMASCO-PORTARO**



Le 27 août  
Les époux  
**RENWART - LEROY**







Le 3 septembre  
**Les époux  
ANTZORN-CASCIONE**



Le 3 septembre  
**Les époux  
GEYSENBERGHS-BERTEMES**



Le 3 septembre  
**Les époux  
RIBAUDO-SESSA**



Le 10 septembre  
**Les époux  
FIERS-SAUBLENS**



Le 10 septembre  
**Les époux  
HECK-DI FRANCESCO**



Le 30 septembre  
**Les époux  
HONHON-HUBERT**

# Noces d'or, de diamant, à l'Hôtel de Ville d'Ans...



Le 10 septembre  
**Les époux DRIESQUE-GEROME  
(Noces diamant)**



Le 10 septembre  
**Les époux TAMINIAUX-GERMAIN  
(Noces d'or)**

*Solidarité avec la population ukrainienne*





## Walther Herben, Premier Echevin en charge de l'Environnement, des Travaux et du Budget

### Ans renouvelle son parc d'éclairage public !

*A l'heure où les prix des énergies explosent, le renouvellement du parc d'éclairage public de notre ville nous permet de faire coup double : réaliser des économies substantielles et protéger notre environnement.*

En effet, c'est fin septembre qu'a débuté le remplacement de 1.575 points lumineux sur les 2.931 que compte notre entité. Selon le planning de RESA, les 1.356 suivants et derniers seront renouvelés en 2025.

Les vieilles lampes, de type NABP, qui ne sont désormais plus produites, sont donc actuellement remplacées par la technologie LED, améliorant la qualité de l'éclairage et impactant significativement la production de CO<sub>2</sub>.

Financièrement, l'intervention communale pour le remplacement de ces 1.575 points d'éclairage sera de 469.217€, hors TVA, générant une économie annuelle de 83.065€, hors tva. L'investissement sera donc totalement récupéré en un peu plus de 5 ans !

Autre avantage de l'opération : la technologie LED permettra, à terme, de mieux programmer l'éclairage public et de le moduler en fonction des heures et des

besoins réels (dimming automatique), entraînant ainsi de nouvelles économies.

Les travaux se poursuivent actuellement et devraient se terminer fin d'année.

Pour cette première phase, la partie concernée de notre entité selon le planning d'intervention de RESA est, « à la grosse louche », le territoire situé à droite de la côte d'Ans, en montant, puis jusqu'à Waroux, tous les quartiers situés à droite de la RN3.

## DÉCHETS : LE COÛT-VÉRITÉ 2021

Le coût-vérité résulte de l'application du principe du **pollueur-payeur** : l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers dans une commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers.

**La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.**

Le **taux de couverture du coût-vérité** se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses. Selon les directives de la Région wallonne, il doit, à Ans, se situer entre 100% et 110%, sous peine de sanctions financières.

Chez nous, la mise en œuvre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, des collectes de déchets ménagers par conteneurs à puce était évidemment de nature à « changer la donne » quant au respect de ce coût-vérité.

Nous attendions donc avec curiosité et, avouons-le, un peu d'appréhension le

résultat définitif des comptes 2021 en matières de déchets, compte que nous devons communiquer, pour contrôle, à la Région wallonne pour le 15 septembre dernier.

Et, ainsi que le Conseil communal en a pris connaissance le 29 septembre, les comptes sont favorables puisque le coût-vérité réel de la collecte et du traitement de **tous** les déchets sur le territoire de notre commune en 2021 s'établit à 107%, avec des recettes d'un montant de 2.046.214,94€ et des dépenses pour 1.913.715,48€.

Rappelons que ce coût-vérité traduit financièrement la gestion des déchets dans notre commune, gestion qui, avec les conteneurs à puce, a permis de réduire la production desdits déchets de **177 kilos par habitant en 2020 à 88 kilos par habitant en 2021, poubelles publiques et dépôts clandestins compris**, soit une diminution de 50% en une seule année.

Cette réduction particulièrement spectaculaire du volume de nos déchets explique ce taux de couverture de 107%, dégageant ainsi une « marge bénéficiaire » de 7% au profit de la ville.

Cette marge s'inscrit donc dans la « fourchette » admise par la Région wallonne, sachant qu'elle pourrait être bien utile dans les années qui viennent. L'expérience montre en effet que la production des déchets diminue généralement de façon très importante la première année d'utilisation des conteneurs à puce, mais que cette diminution s'avère plus modérée les années suivantes.

L'avenir nous le dira !



*Solidarité avec la population ukrainienne*





# LE CONSEIL COMMUNAL A ARRÊTÉ SON PLAN D' ACTIONS « ZÉRO DÉCHETS » POUR 2023

Le 29 septembre dernier, le Conseil communal a arrêté le plan communal d'actions « Zéro Déchets » pour l'année 2023 et d'en confier la réalisation, comme chaque année, à INTRADEL.

Cette façon de faire permet d'optimiser ces actions et de faire le meilleur usage du subsidé annuel, de 80 centimes par habitant, accordé par la Région wallonne et complété à hauteur de quelque 50 centimes par habitant par INTRADEL.

4 actions de sensibilisation et de prévention en matière de réduction des déchets seront donc menées à ANS en 2023 :

## 1. Une campagne de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Chaque année, en moyenne, 15 à 20 kilos de denrées alimentaires sont gaspillés par chaque habitant d'Ans et d'ailleurs, soit une perte de l'ordre de 174 € par personne et par an. Ce n'est évidemment pas négligeable, surtout en ces temps de crise. Pour y remédier, des ateliers seront organisés et des fiches pratiques diffusées sur la bonne gestion du frigo, des dates de péremption des produits, des modes de conservation, ...



## 2. Une campagne de sensibilisation au réemploi et à la réparation dans les écoles primaires.

Un livret sera réalisé et diffusé dans l'enseignement fondamental, tous réseaux confondus, afin d'apprendre aux enfants à réparer, donner et upcycler des objets et de leur permettre ainsi de développer, dès le plus jeune âge et de manière ludique, une attitude éco-responsable et de préparer le comportement des citoyens de demain. Ce livret sera accompagné d'un dossier pédagogique destinés aux enseignants, afin de l'intégrer dans leur programme d'éducation.

## 3. Poursuite de la sensibilisation à la consommation d'eau du robinet.

Outre les effets positifs sur l'environnement, boire de l'eau du robinet permet d'économiser 300 € par an et par habitant (1,5 litre d'eau par jour et par personne au prix moyen de 1 € la bouteille d'1,5 litre, en plastique). Quand l'eau du robinet a reposé une demi-heure à l'air libre, elle est débarrassée de tout goût ou odeur parasites. Intradel proposera une prime à l'achat de gourdes pour les familles ayant suivi un parcours de sensibilisation spécifique sur son site Web.



## 4. Une campagne de sensibilisation au « zéro déchets » dans la salle de bain

Il s'agira de privilégier, en la matière, le réutilisable plutôt que le jetable : lingettes démaquillantes, shampoings solides, sacs à savon, oriculis, serviettes hygiéniques, ... Intradel instaurera une prime en faveur des familles ayant suivi un parcours de sensibilisation sur son site Web.

Quelques habitudes faciles à prendre qui, pour certaines d'entre-elles, peuvent être mises en œuvre spontanément et immédiatement, bonnes pour le portefeuille et l'environnement !

Pour les retrouver et en découvrir d'autres : <https://www.intradel.be/pro-duire-moins-de-dechets/zd.htm?lng=fr>



Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : [walther.herben@ans-commune.be](mailto:walther.herben@ans-commune.be) - Contact : Claudia Musardo – 04 247 72 52 | Courriel : [claudia.musardo@ans-commune.be](mailto:claudia.musardo@ans-commune.be)

*Solidarité avec la population ukrainienne*







## Nathalie Dubois,

Echevine de l'Instruction publique  
et de la petite Enfance : «le 29 août 2022,  
c'était déjà la rentrée!»

## Les chiffres de la population scolaire



### Un nouveau calendrier scolaire ...

A partir de cette année, le retour à l'école se fera chaque dernier lundi du mois d'août.

L'année scolaire s'achèvera chaque premier vendredi de juillet.

L'objectif de ces nouveaux rythmes scolaires est d'alterner tout au long de l'année des périodes de sept semaines de classe suivies de deux semaines de vacances.

### Deux nouvelles classes pour l'école Pierre Perret 1 ...

Les travaux permettant la création de deux classes supplémentaires au sein de l'école Pierre Perret 1 devraient être terminés pour cette fin d'année civile.

La section maternelle devrait pouvoir intégrer ces dernières à l'issue du congé d'hiver pour le plus grand bonheur du corps enseignant.



12

ANSINFOS

| Primaire | Maternel | Total |
|----------|----------|-------|
| 1475     | 627      | 2102  |

(arrêtés au 08 septembre 2022)



*Solidarité avec la population ukrainienne*



## La fin d'un chantier d'envergure ...

Sous l'impulsion du Premier Echevin en charge de la Gestion territoriale, Monsieur Walther HERBEN, les travaux d'assainissement et d'isolation de la section primaire de l'école fondamentale d'Alleur ont été terminés à temps pour permettre aux élèves de rentrer dans une école flambant neuve.

## Des cours de natation gratuits pour tous ...

L'accès à la piscine d'Ans sera toujours gratuit pour l'ensemble des élèves du primaire fréquentant un établissement scolaire situé sur le territoire communal, quel que soit le réseau.

## Toujours des repas gratuits ...

Renouvellement de la subvention via l'appel à projets visant à proposer jusqu'en juin 2024, des repas gratuits, de qualité nutritionnelle et intégrant des critères de durabilité, dans les écoles de l'ensei-

gnement maternel émergeant au décret relatif à l'encadrement différencié soit les écoles Henri Lonay et Fernand Meukens.

## Des écoles adaptées aux besoins de vos enfants ...

- des options « sports-études » et « foot-études » au sein des écoles primaires Pierre Perret 2 et Henri Lonay ;
- l'enseignement immersif du néerlandais dans les écoles de Xhendremael et d'Alleur ;
- l'enseignement immersif de l'anglais dans l'école du Tilleul ;
- un apprentissage précoce de l'anglais, à raison de deux périodes hebdomadaires, au sein de l'école de Loncin ;
- l'initiation aux Arts à l'école Fernand Meukens via différents partenariats.

## Des centres communaux de jeux de vacances étendus ...

Les congés d'automne et de détente seront portés de une à deux semaines.

Durant ces deux semaines supplémentaires, des centres communaux de jeux de vacances seront organisés afin de toujours proposer une solution de garde pour les parents dans le besoin.

## Une nouveauté après les cours ...

Lancement d'une académie des Sports afin d'encourager la pratique sportive après les cours en collaboration avec Monsieur Philippe SAIVE, Echevin des Sports.

## Le mot de la fin ...

Comme les années précédentes, l'Echevin de l'Instruction publique, Madame Nathalie DUBOIS tient à exprimer sa sincère gratitude à tous les parents pour leur confiance envers l'Enseignement communal ansois, ainsi que le travail accompli par les services et le personnel enseignant et d'accueil.

Pour tous renseignements :  
04 247 72 32.

Mail : [jerome.renette@ans-ville.be](mailto:jerome.renette@ans-ville.be)

# DES POMMES BIO PENDANT LA RECREATION



Cette année, la rentrée des classes fut placée sous le signe d'une alimentation saine.

A cet effet et dans le cadre du programme européen « fruits, légumes et produits laitiers à l'école », plus de 2.000 pommes

bio furent distribuées dans l'ensemble de nos écoles communales.

Monsieur Marc TARABELLA, Député européen, a participé à cette distribution en se rendant ce mardi 30 août 2022 durant la récréation au sein de l'école Henri Lonay.



Il fut reçu par Monsieur Grégory PHILIPPIN, Bourgmestre, accompagné par Madame Nathalie DUBOIS, Echevine de l'Instruction publique.

Il s'agit d'un programme, financé par l'UE, en cours depuis 2017. Il vise à encourager la consommation de fruits, de légumes, de lait et de produits laitiers à l'école.

Objectif : permettre aux enfants d'acquiescer, dès le plus jeune âge, des habitudes alimentaires saines.

Des petits sachets de semence ont également été distribués afin que cette expérience puisse perdurer dans le temps.

Gageons que nos chères têtes blondes en feront un bon usage !



**Nathalie Dubois**, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : [nathalie.dubois@ans-commune.be](mailto:nathalie.dubois@ans-commune.be) - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2<sup>e</sup> étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : [jerome.renette@ans-commune.be](mailto:jerome.renette@ans-commune.be)

*Solidarité avec la population ukrainienne*





## Philippe Saive,

*Echevin en charge de la Culture et des Sports*

## Le Street art envahit le château de Waroux

*Mouvement tantôt contestataire et activiste, tantôt ludique et esthétique, le street art s'invite au château de Waroux à travers d'une double exposition.*



Du vendredi 21 octobre au dimanche 6 novembre, **Street Art à Waroux : l'art est dans la rue** vous proposera les photographies urbaines de Jean-Christophe Hubert. Il s'agit d'une expo-vente de photographies de street-artistes. L'entrée est gratuite et vous ouvre les portes d'un monde qui utilise la ville comme une toile.

Dès le Vendredi 11 novembre, jusqu'en avril 2023, l'exposition de prestige, **Street Art à Waroux : de Toxic à Banksy. Chefs d'œuvres inédits** vous propose les œuvres des grands noms du street art comme **Toxic, Banksy, Keith Haring, JonOne, Space Invader, M. Brainwash...** Le parcours rassemblera 8 œuvres de Banksy, notamment la série complète de cartons réalisés à l'occasion de la manifestation de Londres de 2003 contre la seconde guerre du Golfe. On pourra aussi découvrir les œuvres d'artistes comme Shepard (Obey), Jaune, Paname One, M. Chat, Jef Aérosol...

L'exposition se structure autour de plusieurs thématiques et aborde successivement les débuts du street art, la tradition de l'art de rue, les thématiques originales traitées par les artistes...

Une expo tout public et public scolaire (Renseignements : [www.chateau-waroux.be](http://www.chateau-waroux.be)).

## Le Bal du Sport! Le retour...

Enorme succès ce 30 septembre pour l'édition 2022 du Bal du Sport organisé par l'Echevinat des Sports de la Ville d'Ans et le Collège communal. Plusieurs centaines de sportifs sont ainsi venu user leurs baskets sur le dance-floor sur des musiques savamment distillées par DJ Bilocq. Il est à rappeler, que les bénéfiques de la soirée sont reversés aux clubs sportifs ansois.



**Philippe Saive**, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : [philippe.saive@ans-commune.be](mailto:philippe.saive@ans-commune.be) - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut - 04 247 72 73 - Courriel : [pascale.galhaut@ans-commune.be](mailto:pascale.galhaut@ans-commune.be)

Caroline Loudèche : [caroline.loudeche@ans-commune.be](mailto:caroline.loudeche@ans-commune.be)



*Solidarité avec la population ukrainienne*





## Anne-Marie Libon, Echevine en charge de l'Urbanisme et du Logement

# Prime pour l'installation d'équipements domotiques vous permettant de consommer moins et mieux.

*Ces équipements domotiques permettent, par exemple, de lancer une machine à laver ou un lave-vaisselle au moment où l'électricité renouvelable est la plus abondante.*

En ce qui concerne plus spécifiquement les détenteurs de panneaux photovoltaïques, ils peuvent augmenter leur auto-consommation, de manière à soulager le réseau.

Celle-ci permettra d'accroître l'implication des citoyens dans la transition énergétique, par le biais d'équipements visant à :

- I Augmenter l'autoconsommation en temps quasi réel (pour les prosumers). Par exemple, si votre équipement vous suggère d'utiliser vos appareils électriques quand votre production d'électricité via vos panneaux photovoltaïques est élevée ;
- I Déplacer les charges électriques vers les périodes où l'électricité produite est abondante. Votre équipement pourrait notamment optimiser votre consommation d'électricité en chargeant votre véhicule électrique ou en lançant certains appareils électriques lorsque l'électricité est abondante et disponible sur le réseau (aux heures creuses notamment) ;
- I Réduire la consommation énergétique. Votre équipement pourrait par exemple vous informer que votre consommation électrique est particulièrement élevée.

Cette prime s'élève à 40 % du montant de la facture, avec un plafond de 400 euros.

### Quels critères vos équipements doivent-ils respecter ?

L'arrêté fixe les critères d'éligibilité de ces équipements :

1. les équipements de mesurage et de pilotage installés répondent aux exigences des législations belges et européennes applicables aux installations de mesure et au matériel électrique (marquage CE présent, etc.) ;
2. les équipements de mesurage et de pilotage installés mesurent et affichent les flux électriques de l'habitation avec un pas de temps égal ou inférieur à cinq minutes de manière autonome ou le cas échéant via le compteur communicant ;
3. les équipements de mesurage et de pilotage installés disposent d'un système, basé sur une mesure des flux électriques conformément au point 2°, permettant d'alerter,

ou de proposer des actions au particulier, ou agissant de façon automatique, dans le but d'atteindre au moins un des 3 objectifs mentionnés précédemment, dans un délai égal ou inférieur à cinq minutes.

Les batteries et les éventuels équipements de mesurage et de pilotage qui y sont intégrés ne sont pas éligibles à l'octroi de la prime.

### Quelles sont les conditions à remplir pour demander la prime ?

- I Cette subvention est réservée aux particuliers.
- I Le nom du demandeur est identique à celui figurant sur la facture des équipements et sur la facture d'électricité du bâtiment dans lequel les équipements sont installés.
- I Il s'agit d'une prime unique par code EAN situé en Région wallonne (vous pouvez trouver votre code EAN sur votre facture d'électricité). Il n'est pas possible d'introduire plusieurs demandes pour un même code EAN.
- I Les factures éligibles sont celles datées entre le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et le 31 décembre 2023.
- I Le délai entre la date de la facture relative aux équipements et l'introduction de la demande est de maximum 4 mois. Pour les factures émises entre le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et le 2 mai 2022, date de publication de l'arrêté du gouvernement wallon du 31 mars 2022, les demandes peuvent être introduites au plus tard 4 mois après la date d'entrée en vigueur de l'arrêté, soit le 2 septembre 2022.
- I La prime couvre 40 % du coût des équipements.
- I Le plafond de cette prime est fixé à 400 euros par particulier.
- I Toutes les factures correspondant au montant demandé doivent être fournies lors de la demande d'octroi.

Retrouvez tous les détails sur le site <https://energie.wallonie.be/fr/aides-et-primas>

**Anne Marie LIBON**, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : [anne-marie.libon@ans-commune.be](mailto:anne-marie.libon@ans-commune.be) - Contact : Philippe Michel – 04 247 72 41 – Courriel : [philippe.michel@ans-commune.be](mailto:philippe.michel@ans-commune.be)

*Solidarité avec la population ukrainienne*





## Christopher Gauthy,

*Echevin de la Santé, Président de l'Agence de Développement Local*

# L'Arche à Ans, 10 ans déjà! Rencontre avec sa directrice et fondatrice, Isabelle Maenza

C'est en effet en mai 2012, que l'Arche cabinet de consultations paramédicales a vu le jour rue Reine Astrid 65 à Alleur.

### Pourquoi ce nom ?

J'ai toujours aimé l'histoire, explique Isabelle Maenza et notamment l'arche de Noé remplie de symboles que nous retrouvons dans beaucoup de cultures différentes. La vie n'étant pas toujours un long fleuve tranquille, je trouvais intéressante l'idée d'inviter toutes personnes fragilisées par diverses pathologies à « monter » dans la barque et à entamer ensemble une traversée vers la récupération de cette santé compromise ou ce parcours scolaire défaillant

Ce bâtiment abrite 9 bureaux de consultations principalement logopédiques, mais le noyau fort de notre équipe compte aussi un neuropsychologue, 2 psychologues et un ergothérapeute. Il nous est arrivé également de collaborer avec des aromathérapeutes, coaches scolaires, des sophrologues et autres collaborateurs extérieurs car nous sommes ouverts aux partenariats.



rester à l'affût des nouveautés, permettre des échanges rapides sur place entre nos différents collaborateurs, donner priorité à la dimension humaine dans nos échanges, prendre notre mission au sérieux tout en restant une équipe dynamique qui fort heureusement s'entend à merveille !

Aimer ce que l'un fait et placer l'humain au centre... En effet quelle responsabilité nous avons de veiller à l'évolution et à l'épanouissement des enfants qui viennent en nos aux bureaux et qui seront les adultes de demain. Notre rôle est aussi de conseiller, d'informer, d'aiguiller pour solutionner et répondre aux demandes. Nous sommes tous conventionnés.

### Ce petit plus qui me tient très à coeur :

Nous donnons donc assez régulièrement un soutien financier aux causes liées à la petite enfance, à l'enseignement et aux soins de santé. Pour n'en citer que quelques unes : Le Télévie, la Fondation Panzi du Dr Denis Mukwege (RDCongo), Bouge ta conscience de Leilea Ben Bella (construction d'école et de puits pour les enfants du Maroc), l'ONG l'arche de Noé pour un orphelinat au Benin et plus récemment des dons pour l'accueil des femmes et enfants Ukrainiens.

Logopède depuis 2007 et riche d'expériences professionnelles en milieu hospitalier, en milieu scolaire mais aussi en cabinet privé, le désir d'Isabelle Maenza est de mettre à disposition des Ansois mais aussi des citoyens des communes voisines une équipe paramédicale pluridisciplinaire capable de réaliser des bilans et des rééducations auprès des enfants, des adolescents et des adultes. La logopédie, la psychologie la neuropsychologie et l'ergothérapie étant des domaines très vastes, toutes les tranches d'âge de la population peuvent en effet un jour franchir le seuil de notre porte pour l'un ou l'autre service que nous proposons en fonction de nos spécialisations.

La confiance s'est très vite installée entre nos différents partenaires sur la commune aussi bien les médecins ORL que les médecins généralistes, les directeurs d'écoles maternelle/primaires et leurs équipes d'enseignant(les).

Je profite une fois de plus pour toutes et tous les remercier pour ces partenariats car c'est avec une immense joie que l'Arche cabinet de consultations paramédicales s'agrandit et comptera prochainement une deuxième implantation de 3 bureaux dans la résidence Ulysse rue de l'Hôtel communal 64-66 à 4420 Saint-Nicolas.

### Nouveaux à Ans :

**RuBenS – Les sens de soi : massages, soins Reiki Usui, conseils en aromathérapie**  
Rue des Trois Rois, 10 - 4430 Ans  
0497 317 906

[rubens.lessensdesoi@gmail.com](mailto:rubens.lessensdesoi@gmail.com)  
<https://rubens-les-sens-de-soi.odoo.com/>

**The Kitchen Company : cuisiniste**  
Avenue du Progrès, 7c - 4432 Alleur  
04 295 71 70

[liege@thekitchencompany.be](mailto:liege@thekitchencompany.be)  
<https://thekitchencompany.be>

**Alpha Burger et sandwich**  
Rue de la Station, 39 - 4430 Ans  
0492 127 592

[alpha.burgersandwich@gmail.com](mailto:alpha.burgersandwich@gmail.com)

**Wildine Créations : artisanat : créations déco et textile**  
Rue Simon Dister, 138 - 4430 Ans  
0496 727 332

**Lorentent Ans : laboratoire dentaire**  
Rue de l'Yser, 221 - 4430 Ans  
0479 429 955

**Achat or et argent**  
Rue de l'Yser, 309 - 4430 Ans  
0499 344 802

### Notre force ?

Rester constamment à la pointe des services que nous proposons avec du matériel thérapeutique et de diagnostic le plus récent possible, continuer de nous former par le biais de formations continues et

**Christopher Gauthy**, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be







## Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales

### Energie/Infos Actuelles

#### I Tarif Social pour l'énergie :

Définition : tarif nettement plus avantageux pour le gaz, l'électricité ou la chaleur, établi quatre fois par an et identique chez tous les fournisseurs d'énergie.

Pour qui? Une ou plusieurs personnes domiciliées à la même adresse et qui rentrent dans l'une des catégories suivantes :

- I Catégorie temporaire du 1/02/2021 au 31/03/2023 : les clients résidentiels, hors seconde résidence, ayant droit à l'intervention majorée de l'INAMI en soins de santé.
- I Catégorie 1 : recevoir une allocation du CPAS sous l'une ou l'autre forme.
- I Catégorie 2 A : recevoir une allocation du Service Public Fédéral (SPF) Sécurité Sociale, Direction Générale des Personnes Handicapées sous l'une ou l'autre forme.
- I Catégorie 2 B : recevoir de l'Agence Wallonne pour une Vie de Qualité (AVIQ) une allocation d'aide aux personnes âgées.
- I Catégorie 2 C : bénéficier d'allocations familiales supplémentaires pour les enfants souffrant d'une incapacité physique ou mentale d'au moins 4 points.
- I Catégorie 3 : recevoir une allocation sociale fédérale pour personnes âgées ou handicapées.
- I Catégorie 4 : être locataire d'un appartement social dont le chauffage au gaz naturel ou en chaleur dépend d'une installation collective et est géré par un organisme social officiel.
- I Catégorie 5 – client protégé régional : attestation délivrée ou obtenue avec l'aide du CPAS en cas de difficultés financières.

#### Comment ?

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, le tarif est accordé de façon automatique par les fournisseurs, sur base des informations communiquées par le SPF Economie, sauf :

- I Discordance entre les coordonnées connues du fournisseur et celles du Registre National

I Opposition par le client à l'utilisation de ses données personnelles.

#### I Catégorie 4.

Dans ces trois dernières hypothèses, la demande peut être faite par attestation papier à demander à l'organisme qui déclenche l'appartenance à une catégorie.

#### II Forfait unique 80€ :

Octroi jusqu'au 31/12/2022 d'un forfait unique pour la fourniture de l'électricité des clients résidentiels qui ont bénéficié au 30/09/2021 du tarif social.

#### III Prime unique de Chauffage de 100€ :

Prime unique octroyée automatiquement par le fournisseur qui fournit l'électricité le 31/03/2022 sous la forme d'une allocation en guise de paiement de la fourniture d'électricité.

Attention : l'ayant droit qui n'a pas obtenu sa prime au 31/07/2022 peut introduire une demande écrite ou électronique auprès du SPF Economie avant le 15/10/2022 à l'adresse « Prime Chauffage – E 100 BP 30061 à 1000 Bruxelles »

#### IV Réduction de TVA à 6% en électricité et gaz jusqu'au 31/12/2022 :

Cette réduction ne s'applique pas à la livraison de mazout.

#### V Réduction de TVA sur travaux énergie :

pour les logements de moins de 10 ans, le taux de TVA est réduit de 21 à 6% à partir du 1/04/2022 et jusqu'au 31/12/2023 inclus, pour les travaux ayant pour objet la livraison avec installation de :

- I Panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques,
- I Chauffe-eaux solaires
- I Pompes à chaleur.

#### VI Mazout :

Tout ménage ayant été livré en gazoil de chauffage « mazout » ou propane en vrac par une entreprise entre le 15/11/2021 et le 31/12/2022 peut solliciter l'allocation de 300€, que l'habitation soit individuelle ou en copropriété. Elle est à demander en ligne sur le site du SPF Economie ou sous forme papier à adresser, aussi, au « SPF Economie, Direction Générale, Cellule Prime Mazout, bld. Roi Albert II 16 à 1000 Bruxelles ». Les formulaires papier sont disponibles au service Energie du CPAS d'Ans rue de l'Yser 50 à 4430 Ans, qui peut vous aider à les remplir sur RDV 04 247 74 03 ou 04 247 74 04). La demande peut être introduite jusqu'au 10/01/2023 et est cumulable avec l'aide mazout distribuée par le service énergie du CPAS, laquelle vient d'être majorée.

#### VII Pétrole lampant :

Les personnes qui se chauffent au pétrole lampant (type C) à la pompe ou au gaz de propane en vrac peuvent – sous certaines conditions – bénéficier d'une allocation chauffage du CPAS qui se monte, pour la période allant du 1/07/2022 au 31/12/2022, à 456€. Pour toute demande, veuillez prendre contact avec le service Energie du CPAS d'Ans au 04 247 74 04 ou au 04 247 74 03.

#### VIII Sous l'article 8015/334-09

de son budget, le CPAS d'Ans a inscrit pour 2022 une somme de 129.372,65€ destinées à des aides énergie octroyées moyennant analyse sociale.

#### Conclusion

Ces mesures - d'autres sont en cours - certes ne compenseront certes pas totalement la hausse du coût de l'énergie, mais elles peuvent vous aider, même si « la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas »... quand c'est raisonnablement et humainement possible.

Contacts : service de guidance énergétique du CPAS  
M<sup>me</sup> Cécile COLINET - 04 247 74 04  
cecile.colinet@ans-cpas.be  
et M. Erice MOISSE - 04 247 74 03  
eric.moisse@ans-cpas.be

Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : 04 247 74 10

Solidarité avec la population ukrainienne





## L'Associatif

L'Associatif est voué à recevoir et gérer des biens apportés à titre gratuit.

L'engagement citoyen des membres de l'associatif est destiné à servir le bien commun d'un groupe ou de l'être humain.

En 2022, l'associatif est avant tout ce lien puissant d'un collectif citoyen prêt à soulever un problème social digne de l'attention publique.

Il est un axe transversal au sein des activités sociales, culturelles, sportives, artistiques, afin de défendre les intérêts visés.

Les diverses formes d'engagement existent à travers le volontariat, le bénévolat, le stage, le soutien financier et la rémunération.

L'augmentation du niveau de vie, le changement des structures ont incité la création des associations depuis de nombreuses années.

Beaucoup d'entre elles sont soutenues par des fonds ou subventions publiques qui entraînent heureusement des obligations de justification des budgets.



L'Associatif vient au secours du choc sociétal : un souffle fort qui soutient bon nombre de demandeurs.

L'engagement se réalise dès le jeune âge. L'adhésion à un mouvement de jeunesse, à un club sportif, à un groupe artistique, à la participation de récoltes de fonds pour les démunis, au parrainage de jeunes en difficulté d'apprentissage.

Des rencontres aussi enrichissantes seront le terreau fertile du lien social vital et épanouissant de la vie.

Chaque tranche de vie peut répondre aux demandes de l'associatif par ses compétences, sa sociabilité, son civisme, sa générosité.

On devient des acteurs de la société : on donne, on reçoit, quelle expérience humaine.

Mais aujourd'hui, bien plus qu'hier, la situation politique internationale, socio-économique mondiale met le système associatif en péril.

Les dons sont restreints, les engagements sont plus fébriles, des doutes germent, et une certaine méfiance s'installe.

L'associatif reste cependant la bouée de sauvetage qui permet aux plus fragiles de ne point s'écrouler.

Quand on ne s'accroche plus à rien, on s'envole.

**Francine Collard -Samray**  
Conseillère et Cheffe de groupe  
CDH-RCA



*Solidarité avec la population ukrainienne*





# Agenda

## Jusqu'au 16 octobre

### Reg'Art actuel : salon multidisciplinaire.

Château de Waroux

À l'initiative de Corinne Delhaye pour Chey Events asbl, peintre et commissaire de l'exposition, vous est présentée, au Château de Waroux, une exposition multidisciplinaire intitulée « Reg'Art actuel ».

Trente artistes y font découvrir leur travail et leur art : peintures, aquarelles, sculptures, céramiques... Un catalogue, présentant la démarche de chaque artiste, accompagne l'exposition.

Infos : [www.chateau-waroux.be](http://www.chateau-waroux.be) ou 04 247 73 89

## 12 au 16 octobre prochains,

### La Fureur de lire

dans vos bibliothèques :

Dans les 5 bibliothèques d'Ans, une semaine pour « lire autrement » : livres sonores – livres audio – histoires différentes....

## Mercredi 12 octobre, de 15h à 15h30 :

### heure du conte Kamishibai,

pour les enfants de 4 à 8 ans

D'origine japonaise, et littéralement « pièce de théâtre sur papier », le kamishibai est une sorte de théâtre ambulant où l'on raconte des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs.

À la bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168.

Réservations : 04 247 73 56

[bibliotheque.soreil@ans-ville.be](mailto:bibliotheque.soreil@ans-ville.be)

## Jeudi 13 octobre :

### 11h : lecture à voix haute parsemée de Harpe : « L'amour dans tous ses états »

textes écrits lors des ateliers écriture créative de Angélique Pickman auteure-plasticienne, entre slam, haïku, acrostiche, poésie et textes libres de lecteurs en situation de handicap. Exposition de réalisations de collages et calligraphie créative.

### 13h30 : présentation des ateliers d'arpentage (lecture collective d'un ouvrage)

L'arpentage est une méthode de lecture collective d'un ouvrage, en vue de son appropriation critique. C'est une méthode qui vise à se (ré)-approprier un savoir tout en partageant les idées et vécus du groupe.

La Ligue des familles vous invite à expérimenter cette méthode autour de l'ouvrage de Fiona Schmidt : [lâchez-nous l'utérus : en finir avec la charge maternelle](#) les jeudis 10 et 17 novembre, de 13h30 à 16h.

À la bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168.

Infos au 04 247 73 56

## Vendredi 21 octobre au dimanche 6 novembre

### Street Art à Waroux, l'art est dans la rue

Château de Waroux, rue de Waroux, 301, 4432 Ans-Aller

Photographies urbaines de Jean-Christophe Hubert. expo-vente de photographies de street-artistes



Accessible du mardi au

dimanche, de 14 à 18h. Entrée gratuite

## Samedi 22 octobre de 10h – 12h

### BiMZ Kids

### Sorcières

Centre Culturel d'Ans

De 6 à 12 ans

Animé par Georgette Jacomin, du Chaudron voyageur

Georgette, c'est une artisane du papier aux doigts de fée... et pourtant elle t'invite, juste avant Halloween, à plier, déchirer et découper pour réaliser le sorcier ou la sorcière de ton choix!

Une collaboration du Centre Culturel d'Ans et du CJLg.

Prix : 7€ – Atelier limité à 12 enfants

Infos et inscriptions : [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

## Samedi 22 octobre de 20h30 – 22h30

### Concert - Fête le Monde

Centre Culturel d'Ans

Un concert et bien plus ! Retrouvez toute la programmation sur [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)



Entrée : 8€ (prévente &

membre CcAns) / 10€ sur place / 1.25€ (art.27)

## Du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre de 9h – 16h

### Stage Hip-Hop

De 6 à 12 ans

Centre Culturel d'Ans

Après le succès du Bimz Kids, Flashbreak ASBL revient pour toute une semaine de stage !

Infos et inscriptions : [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

## Mardi 25 octobre à 20h

### Cinéclub Ansois

### Open Secret – Au Cœur de la Mode made in UK

Centre Culturel d'Ans

Entrée gratuite !

Infos et réservations : [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

En 2020, en pleine crise sanitaire, l'organisation Labour behind the Label publie un rapport et révèle au grand jour l'exploitation dans les filières de Boohoo, nouveau géant de la mode en ligne, à Leicester, ville historique de l'industrie textile britannique. Les conditions de travail désastreuses dans lesquelles près de 10 000 personnes fabriquent ces vêtements font encore une fois les gros titres. Les ateliers de fortune de la ville ne sont pourtant un secret pour personne. Ce dernier scandale va-t-il faire changer les choses ?



*Solidarité avec la population ukrainienne*



**Vendredi 04 novembre à 20h 30**

**Concert Jazz - Quinteto Vacanisimo**

Centre Culturel d'Ans

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1.25€ (art.27)  
Infos et préventes :  
[www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)



**Samedi 05 novembre**

**Ouverture des portes à 19h 15, concerts à 20h**

**Concert Metal**

**Anamnesis - Black Sea - Palach**

Centre Culturel d'Ans

Entrée : 6€ (prévente & membre CcAns) / 8€ sur place / 1.25€ (art.27)

Infos et préventes : [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)



**Vendredi 11 novembre au dimanche 23 avril :**

**Street Art à Waroux : de Toxic à Banksy.**

Chefs d'œuvres inédits.

Exposition de prestige rassemblant plus d'une centaine d'œuvres.

PAF : 8€ - 7€ (étudiants, Seniors et groupes) - 4€ (enfants jusqu'à 12 ans) - 20€ (2 adultes et 2 enfants) - 2€ (groupes scolaires). [www.chateau-waroux.be](http://www.chateau-waroux.be)

**Vendredi 11 novembre à 11h 30**

**Commémoration de la fin de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale**

Une cérémonie d'hommage à laquelle est conviée la population est organisée par la Commune d'Ans, le 11 novembre à 11h30 au Fort de Loncin. Elle se tiendra au monument du Fort et sera rehaussée par la présence des Cadets de Marine. Le devoir de maintenir le souvenir des souffrances endurées dans le cadre de la première guerre mondiale est d'autant plus impératif que la guerre se poursuit, pas loin...

Invitation à toute la population à se souvenir. Une réception clôturera la cérémonie.

**Mardi 15 novembre au samedi 26 novembre**

**Nathalie Ninane expose**

à la bibliothèque Arsène Soreil

Le thème de la solitude est au cœur de ses portaits... des personnages à peine esquissés, fantomatiques, seuls de dos peuplent ses tableaux



Entrée libre - Mardi et jeudi : 13h30 à 19h00 - Mercredi : 9h00 à 17h00 - Vendredi : 13h30 à 16h30 - Samedi : 9h00 à 13h00

**Vendredi 18 novembre - 20h**

**Les Gauff en concert akoustik !**

Centre Culturel d'Ans

Entrée enfant : 19€ / Entrée adulte : 24€

Infos et préventes :

<https://my.weezevent.com/les-gauff-en-live-akoustik>

Les Gauff repartiront en tournée cet automne mais cette fois en version live akoustik !

Un événement organisé par DB Events Factory

**Dimanche 20 novembre - 14h - 17h 30**

**Repair Café & Troc Solidaire**

Jeter ? Pas question !



Centre culturel d'Ans

Deux démarches alternatives et sympas !

Entrée à prix libre - formulaire à remplir sur place

**Mardi 22 novembre - 19h - 23h**

**Les Enfants de Chœur**

Centre culturel d'Ans

Présenté par Michael Pachon

Enregistrement de l'émission radio de Vivacité. Invités surprises et chroniqueurs présents lors de l'enregistrement !

**Samedi 26 novembre - 20h**

**La Bande à Lolo - Soirée festive**

Centre culturel d'Ans

Pendant 3h30, la bande à Lolo va mettre le feu et vous faire danser. Une ambiance de folie. Pour plus de plaisir, venez déguisés.

Entrée : 10€ en prévente / 15€ sur place

**Samedi 10 décembre, de 17h à 23h**

**Nécropole nationale**

Le fort de Loncin dispose d'un éclairage extérieur, permettant d'illuminer les fossés et le massif central, mettant ainsi en évidence les aspects les plus impressionnants de la Nécropole, tels que les coupes, le cratère, les statues,....

Ce samedi 10 décembre 2022 de 17h00 à 23h00, sortez des sentiers battus et découvrez encore d'une autre manière ce site exceptionnel que constitue la Nécropole nationale du fort de Loncin.

PAF : adulte 5 €



**Des entrées gratuites pour le théâtre du Trianon**

Affiliée à l'asbl « Société Royale d'Encouragement à l'Art Wallon », la Commune d'Ans dispose d'un certain nombre d'entrées gratuites pour une représentation au choix parmi les spectacles proposés par le Théâtre communal Wallon du Trianon, Rue Surlet, 20 - 4020 Liège

Présentez-vous à l'accueil de l'administration communale du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h pour retirer vos entrées gratuites.

**2 entrées par ménage maximum (sur base de la présentation de votre carte d'identité - pas de remise pour d'autres personnes). Offre réservée aux Ansois et Ansoises. Si des places restent disponibles, une nouvelle proposition de places gratuites sera lancée en janvier 2023.**

**Le programme 2022-2023 vous sera remis à l'accueil, en même temps que vos entrées.**

20

ANSINFOS



*Solidarité avec la population ukrainienne*



# HALLOWEEN A ANS


Parc d'agrément d'Alleur - Rue de la Résistance

Samedi 29 octobre 2022 dès 19h



**Parc des mystères, contes pour enfants,  
animations diverses, frissons garantis...**

Le vin chaud "maléfique", le chocolat chaud "infernale"  
et la soupe aux potirons ensorcelée seront offerts à tous les participants.

 [marianne.grella@ans-ville.be](mailto:marianne.grella@ans-ville.be)  04 247 74 90

Une organisation de la Ville d'Ans



14 - 15 - 16 Octobre

2022

BRADERIE

À ANS Shopping

HALLOWEEN

À ANS

-  **Chapiteau réservé exclusivement aux enfants**  
~ Samedi et dimanche de 10h à 17h
-  **Concours de déguisements d'enfants & cortèges (samedi & dimanche)**  
~ Inscription obligatoire chez Sabry Sposa (rue de la Station 21)  
Ou au 04 263 63 27 !! Aucun message vocal ne sera accepté !!
-  **Animations Foraine & Animations de Rue**

Avec la  
Participation  
et le soutien  
de

VILLE D'ANS



Mr Le Bourgmestre  
Gregory Philippin

ADL  
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL  
Le Président  
Christopher Gauthy







COVID-19

# La vaccination, la meilleure option



Pour se protéger dès maintenant contre les formes graves du Covid-19, Francesco, Karima, Danielle et Bernard se (re)vaccinent !

En savoir plus  
sur la vaccination sur



EXPO

# STREET ART

DE TOXIC À BANKSY



Ed. resp. : Jean-Christophe Hubert - Rue H. Souris, 45 - 4432 Alleur

# WAROUX

DU 11.11.2022

AU 23.04.2023

[WWW.CHATEAU-WAROUX.BE](http://WWW.CHATEAU-WAROUX.BE)

04/247.72.73 - 04/247.73.89

PEINTURES  
SCULPTURES  
DESSINS

